

VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | # 13 | DÉCEMBRE 2024



Commune de
Val-de-Bonnieure



LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'année touche à sa fin, c'est avec un sentiment de bienveillance que je m'adresse à vous dans ce dernier bulletin municipal de l'année.

Ces fêtes de fin d'année sont l'occasion de faire une pause, de nous rassembler et de nous projeter dans l'année à venir. Nous savons que celle-ci risque d'être compliquée en terme d'aides financières tant par le Département que l'État. Mais nous veillerons comme d'habitude à la maîtrise de notre budget.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets et initiatives, chacun contribuant à l'amélioration de notre quotidien.

Nous avons lancé plusieurs actions concrètes pour le bien-être de tous : rénovation d'espaces publics, amélioration de nos infrastructures, de nos bâtiments et bien d'autres.

En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour rendre notre commune toujours plus agréable à vivre. Malgré sûrement des baisses de dotations, nous essaierons d'avoir de nouveaux projets, visant à améliorer la qualité de vie, à préserver notre environnement et à renforcer les services publics.

Nous allons avancer sur les projets d'aménagement de bourg et diagnostic de l'église de St-Angeau, deux grosses études qui vont prendre du temps avant d'être réalisées.

En attendant de pouvoir échanger plus personnellement avec vous lors de notre cérémonie des vœux, le vendredi 17 janvier 2025 à 19h, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Que cette période soit remplie de bonheur et de chaleur humaine.

Aurélie LACROIX
Maire de Val-de-Bonnieure



SAPINS DE NOËL

Après les fêtes, vous pourrez déposer vos sapins dans l'espace prévu à cet effet qui sera aménagé sur la place de la Poste du 27 décembre au 17 janvier. Pensez à enlever toutes les décorations et les socles.

**Ils seront broyés sur place,
la semaine du 20 janvier 2025.**



BULLETIN MUNICIPAL

- Directrice de publication : A. Lacroix
- Textes : J. Bourabier, M. Etienne, N. Guillaumin-Pradignac, A.Lacroix, F. Pierre, I. Want (pour les textes en anglais)
- Charte graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 700 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/B^{nre})
- Dépôt légal : décembre 2024

Mairie de Val-de-Bonnieure ,
2 place Arsène Roudy,
Saint-Angeau,
16230 Val-de-Bonnieure

05 45 39 21 45
mairie@valdebonnieure.fr

www.valdebonnieure.fr

EN BREF



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris** .

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



PANNEAU POCKET

This is an app used by "communes" and "gendarmeries" in France to send you useful information regarding your area.

You download the app onto your phone or tablet. This is what it looks like: Once downloaded, you search your commune by entering your postcode. So, 16700 for Ruffec for instance. Choose your town, and you can put it as a favorite.

You then get a notification every time something goes on in your commune: Here below the app is letting me know my Mairie is shut exceptionally on the 15th of November. The other notification is the Gendarmerie of La Rochefoucauld informing us that there is a peak in car accidents when the clocks go back, so they are warning us to be more vigilant on the road.

But you can also get notifications about the timetables of the 11th of November ceremonies, what activities,

fiestas, markets, organised events etc. are on in the coming Month or weeks. The commune can inform you that an object has been found and where to pick it up if it is yours. You can see the school dinner menus, and information about rubbish collection. Well, you should not be without it, especially if you want to live like a local and take part in your community!

When you choose your local Gendarmerie, you also get information about local crime, suspicious vehicles driving around (telling you the number plate, the number of people inside and who to call if you see them as they are robbers!!).

950 Gendarmeries are registered with it and 12300 communes so it is possible that yours is.

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

VOUS AVEZ 60 ANS ET + ?

Une question ? Un besoin ?

Le Département vous accompagne



DIRECTION DE L'AUTONOMIE
05 16 09 50 72

Pour toute demande concernant :

- ▶ la perte d'autonomie, les ateliers de prévention
- ▶ les services ménagers, le portage de repas, les aides techniques, les aides à la toilette
- ▶ le dossier d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa)
- ▶ les démarches pour entrer en EHPAD, en famille d'accueil, en structures personnes âgées
- ▶ les financements, l'aide sociale à l'hébergement



Contactez la Direction de l'autonomie du Département de la Charente



Plus d'infos en flashant le QR Code
<https://bit.ly/Le-Departement-Vous-Accompagne>

www.lacharente.fr

Conception graphique et impression: CD16 - Créatif photo: © AdobeStock. Ne pas jeter sur la voie publique.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



CPTS CHARENTE

Terre du Milieu



ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT

Face au manque croissant de médecins généralistes sur le territoire, ces derniers s'organisent pour répondre au mieux aux demandes d'accès à un médecin traitant.

Lorsqu'un de vos administrés est en recherche d'un médecin traitant, il doit désormais remplir ce formulaire

3 MÉTHODES

CPTS* Charente Terre du Milieu

*Communauté Professionnelle Territoriale de Santé = Association regroupant les professionnels de santé libéraux et salariés du territoire



EN LIGNE

En scannant le QR Code en bas du formulaire



SITE INTERNET

www.cpts-tdm16.fr



EN VERSION PAPIER

en envoyant à l'adresse indiquée en bas du questionnaire

Vous trouverez également sur le SITE INTERNET

un Annuaire de tous les professionnels de santé du territoire

DU NOUVEAU CHEZ LES AGENTS COMMUNAUX

EMBAUCHE D'UN AGENT POUR LA SURVEILLANCE DE CANTINE ET DE COUR

Paméla Chambord, habitante de Val-de-Bonnieure a été recrutée en tant qu'agent contractuel, depuis la rentrée de septembre, pour la surveillance du réfectoire et de la cour de l'école de St-Angeau.

En raison du nombre élevé d'élèves (environ 75 au total), deux services sont organisés. Pour chaque service, 2 agents doivent être présents pour répondre aux besoins des enfants.

Pamela assurera également les remplacements de Nathalie Mazaud (en arrêt maladie) pour l'entretien des salles communales et de la mairie.

DÉPART EN RETRAITE DE SYLVIE MORELLEC



Sylvie Morellec, secrétaire de mairie a fêté son départ à la retraite, le 27 septembre, après une belle et longue carrière de 30 ans. Pour ce moment très émouvant, elle était entourée des quatre maires avec qui elle a étroitement travaillé à la commune de St-Angeau puis de Val-de-Bonnieure : Annie Boncour, Laurent Maupetit, Jacques Bourabier et Aurélie Lacroix.

Ses collègues, les élus et les personnes avec qui elle a travaillé pendant sa carrière avaient répondu présents en nombre. Ses enfants et petits enfants étaient également à ses côtés. Beaucoup d'émotions partagées lors de cette belle soirée.

DÉPART EN RETRAITE D'ANNIE PRÉMONT



Annie Prémont, durant sa carrière de secrétaire de mairie a partagé depuis 1993 son temps entre plusieurs communes : Ste-Colombe, St-Mary et Les Pins. En 2018, lors de la création de la commune nouvelle de Val-de-Bonnieure, elle avait rejoint l'équipe du secrétariat à la mairie de Saint-Angeau pour 2 demi-journées par semaine.

Nous leur souhaitons à toutes les 2 une belle retraite !

UNE NOUVELLE RECRUE AU SECRÉTARIAT

Suite à ces départs en retraite et pendant le congé maternité d'Ophélie Gourdon, la commune a recruté Monsieur Alex Dos Santos Monteiro, à l'accueil du secrétariat.

L'équipe du secrétariat est actuellement composée de Christine Robert, Cécilia Merles et Alex Dos Santos Monteiro qui deviendra stagiaire au 1^{er} janvier 2025.

Il est à l'accueil du secrétariat, gère les arrêtés, la comptabilité en fonctionnement et est formé par Cécilia sur certains domaines d'activités. Christine supervise le travail de ces deux agents. Prochainement la commune signera une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de secours car Alex est Sapeur-Pompier Volontaire.



RETOUR SUR



OCTOBRE ROSE - samedi 5 octobre

La 4^e édition à Val-de-Bonnieure était organisée cette année encore en étroite collaboration avec la Maison de Santé et l'EHPAD Les Jonquilles et des associations, pour cette journée consacrée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Au programme de la journée : des ateliers travaux manuels le matin, un repas partagé, de la marche et des jeux l'après-midi. Et pendant toute la journée : vente de crêpes de Sylvette et création d'une œuvre collective affichée à l'accueil de la mairie (photo ci-dessus). Le lendemain : le club de foot a également contribué à l'opération. Pendant tout le mois, les commerçants de la commune ont organisé une tombola.

Au total ce sont 1510 € qui ont été récoltés et partagés en deux au profit des associations locales «Fleur d'Isa» et «Jeune et Rose».

Merci à vous tous pour votre participation.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

L'association des anciens combattants, présidée par M. Menard, a mené les cérémonies du 11 novembre en 4 temps : auprès des monuments aux morts de St-Ciers, Ste-Colombe, St-Amant-de-Bonnieure et St-Angeau où les enfants de l'école de St-Angeau ont participé activement. Un apéritif servi à la mairie de Val-de-Bonnieure a conclu les cérémonies.



REPAS DES ANCIENS - dimanche 17 novembre

125 convives réunis cette année dans la salle socio-culturelle pour le traditionnel repas des anciens de la commune. Ambiance joyeuse et conviviale pour ce repas concocté par le R&L traiteur (Rouillet-Saint-Estèphe) et animé par le musicien Jean-Marie Guillot. Rendez-vous l'année prochaine : dimanche 16 novembre 2025.

PRATIQUE

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée. L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de notre commune et doit sur son trottoir :

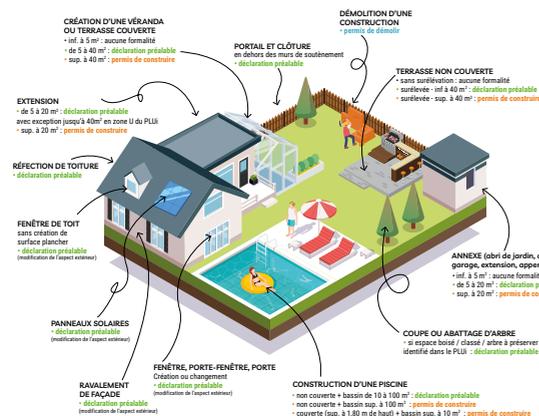
- Arracher/faucher les mauvaises herbes,
- Enlever les feuilles / brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter,
- Entretien ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique,
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.



ORDURES MÉNAGÈRES

Pour avoir une bonne image de notre commune, pour le respect de celles et ceux qui habitent près de ces emplacements, pour ceux qui ramassent vos ordures pour les recycler, sortez vos containers seulement la veille du ramassage. Merci !

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



gement de vos portes ou fenêtres au crépis de la façade, de la construction d'une extension ou véranda à la création d'une piscine, etc.

La Préfecture ne manque pas de nous rappeler à nos obligations d'élus, et notamment celles de faire appliquer la loi, dans ce cadre, en matière d'urbanisme.

Si nous ne le faisons pas, nous sommes nous-mêmes en tort et le maire est alors passible de mesures pénales.

Nous constatons, depuis quelques temps, un nombre croissant de travaux réalisés, par les administrés, sans dépôt au préalable, de demande d'urbanisme : déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir. Nul doute que, dans la plupart des cas, ceci est fait par simple oubli ou méconnaissance des règles d'urbanisme, que nous avons tout de même exposées et expliquées régulièrement dans ce bulletin municipal.

Ces demandes d'autorisation d'urbanisme sont OBLIGATOIRES pour tous vos travaux : de la réfection de la toiture à la création d'une clôture, du chan-

Ce que nous allons devoir faire dans les mois à venir :

- envoi de courriers par le service urbanisme, pour permettre aux propriétaires de régulariser les travaux entrepris sans autorisation
- établissement de procès verbaux pour les travaux réalisés sans autorisation et non régularisables.

Nous voulons à tout prix éviter cela et nous vous encourageons à venir en mairie pour prendre tous les renseignements dont vous avez besoin, en amont de vos projets. Nous sommes disponibles pour vous guider dans le remplissage et le dépôt de ces demandes d'urbanisme.

RESPECTING YOUR NEIGHBOURS



I am sure it does not come as a surprise to you that we have laws in France to help maintain peace in villages between neighbours. And it won't surprise you either that most French people do not respect it!! Or choose to ignore it!! For instance, each Mairie will have certain times when you are allowed to use your chainsaw or lawnmower and being in France it means not during lunch hours!! So here are a few rules you need to know :

- *Check with your Mairie what time you are allowed to make some garden noise such as chainsaw, hedge cutting or lawnmower (In most commune it is week days from 8h30 to 12 and 2pm to 7pm, Saturdays from 9h to 12 and 3pm to 7pm and only from 10 to 12am on Sundays and bank holidays, never between 12 and 2pm and never after 7pm). Doing it outside the timetable allowed can bring a fine between 68 and 450€.*

- *It is forbidden to do bonfire. You take your rubbish to the Dechetterie, do not burn it. Or use a composter. Burning garden rubbish or any other rubbish on your land can bring a fine of up to 450€. Note that burning 50kg of garden rubbish emit as more CO2 as driving a petrol car for 14 000km.*

- *You are obliged to maintain your garden. If your neighbour does not and left it grow wild (create fire hazard, etc), you can write to them and force them to maintain*

it or ask the Mairie to force them.

- *Intensif dog barking, especially at night is forbidden. You can buy a collar that stops dog barks or ask your neighbour to do so.*

- *Rubbish due to be collected have to be left outside the night before the collect. Failure to do so (meaning leaving them outside before too long before the collect) can bring a fine of 35€.*

What to do if your neighbour is not respecting the rules. You first complain to him/her (let's face it, it's always a man!!). If he does not act, you send him a letter. Still no responses, you ask your Mairie to act.

You can also use a "Mediateur de Justice", this is a lawyer whose job is to resolve problems before they have to go to court by being very diplomatic!! It is free and you make an appointment via your Mairie.

Feel free to visit those web sites :

<https://allojardin.com/obligation-jardin-voisin>:

<https://demarchesadministratives.fr/demarches/entretenir-son-jardin-rappel-des-regles-a-respecter>

<https://www.services-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

CALITOM : CE QUI CHANGE EN 2025

Le nouveau ramassage sera organisé ainsi :

- Ramassage hebdomadaire des bacs jaunes
- Ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours

Début décembre, Calitom est passé sur la commune distribuer de nouveaux bacs et des sacs transparents pour les ordures ménagères :

- un bac individuel pour les déchets recyclables et
- un bac noir accompagné de sacs transparents.

Si votre bac est cassé, Calitom vous le change.

Dorénavant, les **déchets recyclables** sont à mettre directement dans le bac jaune, sans sac. S'il vous reste des sacs jaunes, vous pouvez les utiliser.

Les ordures ménagères seront mises dans des sacs transparents.

Calitom a distribué pour chaque foyer 78 sacs transparents de 30 litres. Si à la fin de l'année, il vous reste des sacs, vous pourrez les retourner à la mairie.

Progressivement le nombre de sacs distribués passera à 52 sacs et à terme les sacs devront être achetés dans le commerce. Pour l'instant, Calitom travaille avec les enseignes pour mettre en vente ces sacs. Les déchets des salles d'eau peuvent rester dans vos petits sacs poubelles prévus à cet effet.

Pour les résidences secondaires, les bacs ne seront pas déposés, il faudra les demander en mairie.



Réunion Calitom du 14 novembre, à Val-de-Bonnieu

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, afin de réduire le volume des sacs d'ordures ménagères, qui sont enfouis en Charente, le tri des déchets alimentaires est obligatoire.

Calitom met à disposition gratuitement des composteurs ; si vous n'en possédez pas, vous pouvez les demander à la mairie.

Des prospectus pour aider à trier et à composter sont disponibles en mairie ou sur le site de Calitom.

À compter du 6 janvier 2025 : changement jours/fréquence de collecte sur votre commune.

les emballages recyclables seront collectés chaque semaine

les ordures ménagères une semaine sur deux.

Les nouveaux calendriers de collecte seront également disponibles sur www.calitom.com à compter du 6 janvier par le biais de l'outil « Ma Commune ».

calitom



PASS VALO

**DEMANDEZ-LE
GRATUITEMENT
DÈS MAINTENANT**

**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**



soit en enregistrant
la demande électronique
sur calitom.ecocito.com

soit en retournant
le formulaire envoyé
dans votre boîte aux lettres



Accès en déchèterie : mise en place du Pass Valo

2 solutions pour demander son Pass Valo :

- en ligne via le site <https://calitom.ecocito.com>
- par courrier en retournant le formulaire que vous avez reçu ou en téléchargement accompagné d'un justificatif de domicile en Charente.

NEW RULES ON ACCESS TO DECHETERIES - CALITOM

From now on (end of 2024) everybody wanted to access a déchèterie/ recycling center in the Charente needs to have a Pass.

Why : This new measure is aimed to secure the sites for the employees who face more and more deplorable behavior and restrict the access to people from another Department. Basically, someone whose behavior is not appropriate will have his or her pass revoked.

How: It is free and you only get one pass per household. Normally you will or have got the form and explanation by post. So you either ask for it by filling a paper questionnaire and sending it by post alongside a proof of address (utility bill less than 3 Months old) or you do it online as per below.

On paper: well, here is the form to fill in. Quite simple. Just join the proof of address and send it to Calitom, 19 Route du lac des Saules, ZE La Braconne, 16600 Mornac

Online : Go to this page: <https://calitom.ecocito.com> and create a personal account by filling a form with names and address and join the utility bill. You then get an email from Calitom asking you to confirm your email. So, click on the link on the email and then you get a message telling you your account is being created and you will get an email once it is done.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASS VALO
POUR ACCÉDER AUX PÔLES DE VALORISATION DE CALITOM

Retourner sous enveloppe cette partie découpée à l'adresse: Calitom, 19 Route du Lac des Saules, ZE La Braconne, 16600 MORNAC + joindre impérativement votre justificatif de domicile en Charente de moins de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone).

MERCI DE COMPLÉTER LES LIGNES CI-DESSOUS EN MAJUSCULES

NOM :

PRÉNOM :

N° ET NOM DE RUE (EN CHARENTE) :

COMPLÈMENT D'ADRESSE (EN CHARENTE) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

N° de téléphone :

Adresse mail (facultatif) :

En conformité avec l'article 13 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes en droit de connaître les données personnelles qui sont traitées par Calitom dans le cadre de votre opération, d'en vérifier la communication et les besoins, de les faire rectifier.

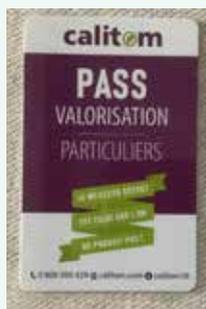
Adressez votre demande à M. le Président de Calitom au par courriel à info@calitom.com




You then get another email 3 to 5 days later telling you all is OK and you should get your pass by post within one month :



10 days later I received my pass in the post :



Conclusion: Do not wait to do it as it takes a while to receive it. If you have a holiday house, you can do it online and it will be in your post when you next in France.

are

L'EAU AU ROBINET ET LES PFAS



L'eau du robinet, destinée à la consommation, fait l'objet de contrôles permanents. Elle est même l'aliment le plus contrôlé. L'ANSES (Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'Alimentation) ayant pour rôle d'évaluer les risques sanitaires liés à l'alimentation, à l'environnement et au travail, fournit aux autorités des informations, des recommandations et des mesures pour prévenir ces risques. Rassemblant les connaissances scientifiques dans ces domaines, elle s'engage à produire une information scientifique pluridisciplinaire, fiable et indépendante.

Des nouvelles substances chimiques ont été mises en exergue par l'ANSES, **les per- et polyfluoroalkylés, plus connus sous le nom de PFAS**. Ce sont

des substances chimiques dont les propriétés spécifiques sont utilisées dans de nombreux produits de la vie courante. Extrêmement persistants, les PFAS se retrouvent dans l'air, les aliments et l'eau de consommation, ou encore dans différents produits et objets du quotidien.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 4 PFAS sont contrôlées et analysées dans plusieurs denrées alimentaires d'origine animale (poissons, mollusques, crustacés, œufs, viande et abats d'animaux de boucherie, de volailles et de gibier) pour la mise sur le marché de ces denrées. En cas de non-conformité, les produits ne peuvent pas être proposés à la vente. En revanche, il n'existe pas de valeurs limites pour les denrées autoproduites par des particuliers.

Récemment, l'Agence a été chargée de réaliser un bilan de la contamination des milieux, hiérarchiser les substances à surveiller et proposer des valeurs toxicologiques de référence pour les expositions à long terme par voie orale. Ce sujet constitue l'une des priorités de son programme de travail depuis 2023 et pour les années à venir.

Des analyses sur ces substances ont été réalisées sur notre secteur. Les résultats ont montré l'absence de ces molécules dans l'eau des captages de notre syndicat d'eau.

DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En 2024, une étude du réseau d'assainissement collectif dans le bourg de Saint-Angeau a été réalisée par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil de Mérignac. La communauté de communes a décidé de faire un état des lieux des collectes et des traitements des réseaux sur son territoire afin d'en améliorer le fonctionnement pour les futures années.

Le réseau de collecte du bourg de Saint-Angeau compte :

- 7200 ml de réseau gravitaire de collecte des eaux brutes
- 1139 ml de réseau de refoulement
- 5 postes de refoulement sur le système de collecte.

L'étude a démontré l'insensibilité du système à capter les eaux claires parasites provenant du drainage. Seule une légère sensibilité aux eaux claires provenant des mauvais branchements a été constatée.

Le traitement de la station d'épuration est de type boues activées. L'ensemble des bilans analysés respectent les normes de rejets imposés à la station. La station fonctionne bien, elle assure le traitement de la pollution qu'elle reçoit.

Les rendements sont eux aussi très satisfaisants.

ENEDIS S'ENGAGE SUR NOTRE TERRITOIRE

ENEDIS a programmé des travaux de rénovation du réseau électrique afin de doubler le nombre de kilomètres de lignes aériennes fiabilisées. Dans le cadre de cette opération, des travaux ont été réalisés sur le secteur de Mansle à Val-de-Bonnieure. Les connexions au niveau des poteaux ont été renouvelés afin de prolonger la durée de vie du réseau aérien HTA de 25 ans. Dernièrement, nous avons eu plusieurs coupures d'électricité sur notre commune à la suite de ces interventions.

ENEDIS a aussi signé une convention avec le lycée Jean Caillaud de Ruelle pour l'ouverture d'une classe « Réseaux » pour renforcer l'attractivité de ce secteur, veiller à l'adéquation des formations aux besoins de la filière électrique et offrir des stages, alternances... Si vous connaissez des jeunes à la recherche de stage, vous pouvez contacter ENEDIS à l'Isle d'Espagnac.



SUPPRESSION DU RÉSEAU DE CUIVRE

Téléphone et Internet : quand la fermeture du réseau de cuivre interviendra-t-elle sur notre commune ?

Le réseau cuivre fournit les services téléphoniques et Internet par ADSL. Ce réseau vieux de plus de 50 ans, ne permet plus une qualité de connexion Internet suffisante pour les usages quotidiens. Un plan de fermeture a été mis en place partout sur le territoire par Orange sous la surveillance de l'Autorité de régulation des télécoms (ARCEP).

Depuis 2019, les bâtiments neufs ne sont plus équipés de fils de cuivre.

Vous serez contactés par votre opérateur afin de vous inciter à opter pour la fibre optique, et ce, d'ici

2030, sur une période de 6 à 12 mois avant la fermeture définitive du réseau dans la commune de Val-de-Bonnieure.

Il se peut que vous ayez encore recours au cuivre pour vos connexions téléphoniques fixes, Internet ou alarmes. Pour le savoir, il suffit de vérifier sur vos factures ou contrats qui mentionnent que votre connexion s'effectue par « ADSL ». En cas de doute posez la question à votre opérateur ou fournisseur de service.

Sur le territoire de la Communauté de communes de Cœur de Cha-

rente, un plan a été défini jusqu'en 2028. La commune de Val-de-Bonnieure ne faisant pas partie de la liste, la fermeture du réseau cuivre aura lieu entre 2028 et 2030.

Sachez que tous les opérateurs proposent des offres commerciales avec uniquement le téléphone fixe sans Internet. Ces forfaits ne sont souvent pas visibles sur les sites des fournisseurs, mais vous pouvez les appeler pour connaître les conditions et les tarifs afin de ne pas être pris au dépourvu lors de la suppression du réseau cuivre sur notre commune.

INFO GENDARMERIE

Vous rendre ou contacter votre gendarmerie locale :

- MONTIGNAC (05 45 39 70 01) : mardi 8h-12h / lundi, mercredi et vendredi 14h-18h
- AIGRE (05 45 21 10 12) : lundi, mercredi, jeudi et samedi 8h-12h
- MANSLE-LES-FONTAINES (05 45 20 30 19) : vendredi 8h-12h / mardi, jeudi et samedi 14h-18h dimanche et jours fériés de 9h-12h et 15h-18h

(En cas de problème pour vous déplacer, une solution adaptée à votre situation vous sera proposée)

Dispositif pré-plainte en ligne

Vous avez fait l'objet d'un vol ou de toute autre infraction contre les biens et vous ignorez l'identité de l'auteur ? Ce dispositif de pré-déclaration vous permet de préparer votre plainte par Internet. Après réception de votre pré-plainte, un gendarme prend attache avec vous pour confirmer le rendez-vous souhaité pour finaliser et signer votre plainte dans les locaux de la brigade de gendarmerie choisie.

Disponible sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

La plainte en ligne pour les arnaques sur Internet (THESEE)

Vous êtes un particulier, victime ou témoin d'une escroquerie sur Internet (faux sites de vente, piratage de comptes de messagerie, extorsion d'argent pour débloquer un ordinateur...) ?

Ne vous déplacez plus ! Le dispositif THESEE (traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries) vous permet de porter plainte ou signaler l'infraction directement par internet

Disponible sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138

Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)

Vous êtes victime de fraude à la carte bancaire sur Internet, vous n'êtes pas à l'origine des achats et vous possédez toujours votre carte bancaire ?

Après avoir fait opposition auprès de votre banque, le dispositif Perceval recueille votre signalement d'achat frauduleux sur Internet.

Service accessible depuis France Connect sur service-public.fr

La brigade numérique Gendarmerie

Vous avez une question ou besoin de nous contacter pour un renseignement, une orientation ? Contactez la brigade numérique 7 jours sur 7 et 24h/24 en direct grâce aux liens ci-dessous.

EN CAS D'URGENCE

Et toujours en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112 ou sonnez à l'interphone de la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous

Retrouvez également toutes ces informations sur le site internet ou l'application ma sécurité téléchargeable ci-dessous



<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>



TRAVAUX



Création d'un parking au Jardin Vert

Le conseil municipal a validé le projet de création d'un parking sur le site du "Jardin Vert". Les jeux pour enfants, peu utilisés à cet emplacement, ont été déplacés à côté du City Stade, formant ainsi un ensemble cohérent. Les arbres ont été conservés ainsi qu'une table de pique-nique. Des composteurs collectifs ont trouvé leur place pour le bonheur des usagers. La création de 12 places engazonnées dont un emplacement handicapé augmentent la surface de stationnement en centre bourg, le tout dans un cadre verdoyant et ombragé. L'entreprise AB Terrassement a réalisé ces travaux pour un montant TTC de 20 000 €. En complément, le marquage place Joubert, réalisé en régie, a été retracé. L'idée d'ensemble était de limiter le stationnement anarchique qui prenait de l'ampleur.

Autres travaux entrepris lors de ce 2^e semestre 2024 :

- Le changement des menuiseries du réfectoire et de la cuisine de l'école de St-Amant-de-Bonnieure par l'entreprise LABREGERE pour un montant de 22 449 €
- La pose de stores et de rideaux sur certaines fenêtres des deux écoles par l'entreprise JAMMET pour un coût de 4 000 €

Sont prévus prochainement :

- La réfection de la toiture et les remplacements des luminaires en éclairage LED à l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure.
- La salle des Fêtes de Ste-Colombe sera repeinte pendant les fêtes de fin d'année.



Accès jardin école St-Angeau

Le mur séparant la cour de l'école et le jardin a été ouvert pour y mettre un portail afin d'avoir un espace de récréation plus grand et un accès au jardin plus direct. C'est l'entreprise Thoraus qui a été chargée des travaux cet été.



Arrachage de la haie du cimetière de St-Amant

L'arrachage de la haie de tuyas (côté champ), dans le nouveau cimetière de Saint-Amant-de-Bonnieure est programmé. Son emprise, trop importante sur le terrain, empêcherait l'implantation de nouvelles tombes. Des plants de lierres grimpants grandes feuilles vont être plantés contre le grillage existant.

AMÉNAGEMENT DE BOURG

La nécessité de mieux penser l'organisation de l'espace à Saint-Angeau depuis la place Joubert jusqu'à l'ensemble du bourg, se fait ressentir chaque année davantage. Nous avons besoin de rénover et embellir ces lieux.

Un groupe de travail d'élus s'est réuni au printemps pour dresser un historique des réflexions concernant la place Joubert, et la route de la Rochefoucauld. A partir de la connaissance des différents travaux qui ont eu lieu depuis des décennies, une définition des besoins d'aujourd'hui a été esquissée.

Il ressort entre autres la nécessité de conforter la place Joubert dans sa fonction première, qui est le commerce, de prendre en compte les besoins de sécurité, de favoriser les cheminements avec les autres espaces de la commune (mairie, école, salle socio culturelle), mais aussi disposer d'un espace moins minéral, nous adapter aux évolutions des véhicules (borne électrique par exemple) et des usages (vélos).

À partir de ces besoins, nous avons saisi le CAUE, afin qu'il nous apporte son assistance pour aboutir à un programme plus détaillé. Les premières séances de travail se tiendront en décembre.

Nous reviendrons vers vous, et au premier chef vers les utilisateurs de ces espaces afin de présenter ces réflexions et surtout recueillir votre avis le plus en amont possible, cette opération durera probablement plusieurs années.



Cadastral Napoléonien - 1846



Photo aérienne env. 1950



Photo aérienne 2020



Cadastral actuel

ENFANCE - JEUNESSE

UNE NOUVELLE ORGANISATION

L'école maternelle de St-Amant-de-Bonnieure accueille désormais les enfants de la Très Petite Section (TPS) à la Grande Section (GS), au sein de 2 classes, TPS/PS et MS/GS.

- Mesdames Dufour et Rainaud, enseignantes, sont accompagnées de Mme Annie Vallée, ATSEM, dans la classe de TPS/PS.
- M. Auther, enseignant de la classe de MS/GS est assisté par Mme Lepage et Mme Barussaud (ATSEM).
- La 3^e classe de l'école de St-Amant a été transférée à l'école de St-Angeau.

Il y a désormais 4 classes au sein de l'école de St-Angeau.

M. Hugon enseigne dans la classe de CP/CE1, Mme Pau en CE1/CE2, Mme Vergnon en CE2/CM1 et Mme Clerfeuille, nouvellement arrivée au sein de notre équipe pédagogique, a en charge la classe de CM1/CM2.

Mme Rainaud assure cette année scolaire, la direction des deux écoles.



UNE CLASSE DE NEIGE EN FÉVRIER À ST-LARY

Les élèves de CM ont pour projet de partir en classe de NEIGE au centre d'altitude de Saint-Lary (65) du 1^{er} au 7 février 2025. Ce projet devrait aboutir, grâce au financement de la mairie, de l'association des parents d'élèves, de la coopérative scolaire, des parents d'élèves et de la « trousse à projets ».

Sont compris dans le forfait :

- L'hébergement est en pension complète
- Le déplacement en bus.
- La location du matériel de ski (casque, skis, chaussures, bâtons) et forfaits de ski.
- La participation d'un animateur pédagogique et celle d'un animateur organisant la vie quotidienne et les veillées.

- Les cours de ski encadrés par les moniteurs de l'ESF
- Une sortie en raquettes.

Répartition financière pour ce projet :

Commune de Val-de-Bonnieure	5 460 €
Association des Parents d'Élèves	2 000 €
Coopérative scolaire	1 000 €
Conseil Départemental	4 704 €
Cagnotte Trousse à projets	somme encore inconnue
Participation des familles	somme encore inconnue

Pour la part des familles, le montant sera en fonction de la somme récoltée grâce à la cagnotte en ligne « La trousse à projets ».



LES AUTRES PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- **Spectacle aux Carmes** (La Rochefoucauld) pour les 2 classes de St-Amant
- **Activités « Classe dehors »** : pour la classe de MS/GS.
- **Projet avec CALITOM** : pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 qui assisteront au spectacle « Ratatouille Rhapsody » de la compagnie « Ça s'peut pas »
- **Parcours surcyclage de Car-ré Bouge** (association de créateurs spécialisée dans l'Upcycling dans les domaines du design, luminaires, sculptures, textiles, stylismes...) : pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.
- **Visite de la déchèterie de**

Puyréaux : pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.

• **Visite de Valoparc**, le centre d'enfouissement, à St-Sévère : pour la classe de CM1/CM2

• **Visite de Atrion**, le centre de tri, à Mornac : pour la classe de CE2/CM1. Des animations seront également proposées en classe.

• Participation

> **à l'opération Basket École** : pour la classe de CP/CE1

> **au concours de calcul mental** : pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

> **aux concours de la Bande dessinée, & « les petits champions de la lecture »** : pour la classe de CM1/CM2.

> **à Calcul@tice** (calcul mental) : pour la classe de CE2/CM1

• **VTT** : Reconstitution du projet **GÉNÉRATION VÉLO**. Financement : 50 % par Génération Vélo, 25% par le Département et 25 % restants par la commune de val-de-Bonnieure.

• **Participation au prix des Incorruptibles** : pour les 2 écoles (les enfants lisent des livres sélectionnés de leur niveau scolaire et votent pour leur titre préféré).

• **Spectacle de Noël**, salle socio-culturelle le jeudi 19 décembre pour les enfants des 2 écoles.

De plus, les écoles bénéficieront gratuitement du matériel de sport avec les **packs éduc gym** fourni par le Pays du Ruffécois.

DES LUTINS FARCEURS ENVAHISSENT L'ÉCOLE

La période de Noël se prépare tranquillement à la garderie quand une tribu de lutins farceurs ont envahi les lieux.

Tous les matins les enfants retrouvent ces petits plaisantins dans des postures des plus rocambolesques. Ils arrivent même à entrer dans les classes mais les enseignants veillent à maintenir le bon ordre pendant la journée d'école.



VIVRE ENSEMBLE

SPORT ADAPTÉ

Des séances sport adapté avec SIEL bleu

Siel Bleu est une association qui propose des activités physiques adaptées aux personnes âgées, malades ou fragilisées.

On parle d'Activité Physique Adaptée (APA) lorsque la mise en adéquation des mouvements corporels se font avec les capacités, les besoins et les envies de la personne.

Mme Jaubert, présidente du Club du Logis qui avait participé avec des membres de son club à des cours d'activités physiques

adaptés dans l'EHPAD de Saint-Front est venue solliciter la mairie pour l'organisation de séances spéciales de ce type, dans la commune.

Après quelques recherches, nous avons eu connaissance de l'association Siel bleu. Le 29 octobre, nous avons rencontré Aurélie Simon, directrice de l'association en Charente. Après la présentation du programme, du matériel utilisé, du public visé, du tarif et de la périodicité des séances, nous avons convenu de mettre à disposition la salle socioculturelle (St-Angeau)

• **les lundis à partir du 27 janvier 2025, 10h30 - 11h30**

• **adhésion de 18 € / trimestre à 50 €**

• **2 cours d'essai gratuits sans engagement.**

• **Inscriptions auprès d'Aurélien Simon -**

06 98 03 01 88

aurelie.simon@sielbleu.org



INSTALLATION DE L'APCP 16 À ST-AMANT

Nous avons souhaité que l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure soit un lieu de partage et de rencontre.

C'est chose faite, depuis 2 ans le club du logis a investi les lieux tous les jeudis après-midi pour un moment de jeux et de papotage, les chasseurs s'y retrouvent également depuis un an avant et après leurs activités.

Et prochainement l'APCP rejoindra l'étage du bâtiment pour y installer ses bureaux.

Etant basée actuellement à Mansle, la présidente Mme Colomar et Mme Abgrall directrice de l'association souhaitent s'installer dans leur commune puisqu'elles habitent toutes les deux à Val-de-

Bonnieure. Après avoir visité les lieux et avis du conseil, nous avons décidé de les accueillir à Val-de-Bonnieure.

Qu'est ce que l'APCP 16 ?

L'Association Prise en Charge de la Personne est une association d'aide à la personne

À votre service depuis le 12 février 2010, son équipe d'aides à domicile, aides-soignantes et auxiliaires de vie... accompagne vos proches dans le but qu'ils restent chez eux le plus longtemps possible.

Pour ce faire, cette association propose des services complets d'aide à domicile, aide aux

courses, travaux ménagers, entretien du linge... en passant par l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, à la mobilité ou encore l'aide à la préparation et à la prise des repas.

Elle accompagne également les aidants familiaux.

Contact : 06 22 35 69 61

apcp16@orange.fr

www.apcp16.com







La commune de Val-de-Bonnieure compte plus d'une quinzaine d'associations qui organisent des rencontres et des activités permettant aux habitants de se retrouver et de passer du bon temps ensemble.

Un grand merci à tous les membres pour leur implication dans la vie de la commune !

Voici un panorama non exhaustif de moments associatifs et conviviaux de ces 6 derniers mois.

1 Participation du Club de foot à l'opération Octobre Rose - dimanche 6 octobre

2 Repas choucroute du Comité des fêtes de St-Angeau, samedi 19 octobre

3 Les Amis de St-Angeau - Visite de la Maison Cognac Gautier à Aigre, le 14 juin, suivie du repas au resto - 15 personnes / Goûter Fête de la fraise le 16 juillet ; 40 personnes

4 Fête des voisins à Champ Redon le 19 juillet. Comme tous les ans, la trentaine de convives a émis le souhait de renouveler cette petite soirée amicale. Nous avons une pensée pour Simone Vimont qui nous a quitté récemment.

5 Repas des voisins du Chatenêt le 24 août, avec la traditionnelle pétanque

6 Exposition de tracteurs, balade dans les villages, et démonstration de labour aux motoculteurs - organisée par Les Cagouilles dynamiques le 22 septembre

VIE ASSOCIATIVE

LES ANCIENS COMBATTANTS ; HOMMAGE



La section des anciens combattants de Val-de-Bonnieure souhaite mettre à l'honneur à chaque parution du bulletin municipal un de ses anciens.

René MAUPETIT âgé de 85 ans a fait partie de ces jeunes contraints de partir faire leurs obligations militaires en Algérie. Incorporé le 6 janvier 1960 à Rennes, il rejoint l'Afrique du Nord le 7 mai. Débarqué à ORAN, il est affecté au sein d'une section opérationnelle comme conducteur transport de troupes dans le Sud Oranais en plein djebel .

« De jour comme de nuit, pendant presque un an, les missions à haut risque se multiplient pour le maintien

de l'ordre. Nous nous préservons les uns et les autres, entre camarades l'entraide est de rigueur. Nous étions solidaires. Les moments de convivialité étaient chaleureux mais rare dans ces conditions rustiques et spartiates ».

Après 19 jours de permission (bien mérités), sa 2^e partie de campagne se déroule dans une ferme plus au nord. Le climat et les conditions de vie sont plus confortables. Sa mission de conducteur d'autorité (photo) le réjouissait. Il garde cependant un mauvais souvenir car il a dû ramener vers ORAN un de ses camarades, mort au combat dans son half-track .

Il est libéré et renvoyé dans ses foyers le 16 avril 1962. Il est actif depuis 1980 auprès des Anciens Combattant en tant que président et trésorier de la section de St-Angeau.

Je tiens à lui adresser personnellement mes plus vifs remerciements pour son travail de grande qualité et son dévouement auprès de ses camarades.

René est titulaire de la carte du combattant : Croix du Combattants, Médaille outre-mer (agrafe Algérie), Médaille du maintien de l'ordre, Commémorative Afrique du Nord. René Maupetit a reçu récemment la médaille fédérale des Anciens Combattants.

Christian Ménard

LES CAGUILLES DYNAMIQUES

Dimanche 22 septembre, l'association les Cagouilles dynamiques a organisé son exposition d'anciens et nouveaux tracteurs avec sa balade dans les villages, accompagnée du bagad d'Angoulême (musique bretonne) et sa démonstration de labour aux motoculteurs. Merci aux agriculteurs, aux bénévoles de votre soutien et de votre aide. Cette année le jambon cuit à la broche a eu un franc succès.

• Un cours de gym a lieu tous les mardis de 19h45 à 20h45.

LES AMIS DE ST-ANGEAU

Petite rétrospective des activités :

- 14 juin : Visite de la Maison Cognac Gautier à Aigre, suivie du repas au resto 15 personnes
- 16 juillet : Goûter Fête de la Fraîse ; 40 personnes
- 13 septembre : Repas grillades à L'Escale à Puyréaux ; 30 personnes
- 17 octobre : Dégustation Fromages et Vins ; 32 personnes
- 31 octobre matinée : Café-gâteaux Halloween ; 33 personnes

À venir :

Le 13 décembre - Repas de Noël

Le 7 janvier 2025 - Assemblée Générale, suivie du goûter galette des rois.

AGENDA • janvier – juin 2025

📅 Du 3 au 13/01

- Benne à papier - APE
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Jeudi 9/01

- Goûter galette des rois
- Club du Logis
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Vendredi 17/01 - 19h

- Vœux du maire - Commune
- 📍 Salle socioculturelle

📅 Samedi 25/01 - 10h

- Assemblée générale - Amicale des ACPG-CATM
- 📍 Salle des fêtes de Ste-Colombe

📅 Jeudi 6/02

- Goûter crêpes - Club du Logis
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Dimanche 9/02

- Loto des écoles - APE
- 📍 Salle socioculturelle

📅 Dimanche 2/03

- Repas de la chasse - Société de chasse
- 📍 Salle socioculturelle

📅 Jeudi 6/03

- Goûter beignets - Club du Logis
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Samedi 15/03

- Carnaval - APE
- 📍 Salle socioculturelle

📅 22-23/03 (à préciser)

- Théâtre - B2L RACING
- 📍 Salle socioculturelle

📅 Jeudi 3/04

- Repas du printemps - Club du Logis
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Dimanche 27/04

- Assemblée générale - Amicale des drôles et des drôlesses
- 📍 Restaurant L'Escale

📅 Jeudi 01/05

- Brin d'Aillet + Troc plantes + Tir à l'arc - Comité des fêtes de St-Amant & Cagouilles dynamiques & Lanceurs de la Bonnieure
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Dimanche 04/05

- Floral'art - APE
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Samedi 10/05

- Brocante - CSSA
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Jeudi 22/05

- Repas - Club du Logis
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Juin

- Benne à papier - APE
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Vendredi 6/06 - 19h30

- Assemblée générale du foot - CSSA
- 📍 Salle des fêtes de Ste-Colombe

📅 Juin

- Tournoi de sixte de foot - CSSA
- 📍 Stade de foot (St-Angeau)

📅 Samedi 21/06

- Marché d'été - Comité des fêtes de St-Amant
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Juin

- Course de vélo pour enfants - Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 Bourg de St-Angeau

📅 Samedi 28/06

- Kermesse des écoles - APE
- 📍 Logis de St-Amant

📅 Dimanche 6/07

- Repas champêtre - Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 Terrain de La Barraude

L'agenda est réactualisé en direct sur www.valdebonnieure.fr & sur PanneauPocket





Aurélie Lacroix,
maire de Val-de-Bonnieure
&
l'équipe municipale
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année
& vous présentent leurs
Meilleurs vœux
2025

INVITATION POUR TOUS LES HABITANTS DE VAL-DE-BONNIEURE

Madame le maire & l'équipe municipale
ont le plaisir de vous inviter à un apéritif
pour les **vœux du maire**



Vendredi
17 janvier
à 19h
Salle socioculturelle
(St-Angeau)